

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 9 juin 2020 à 19 h 30 par voie de vidéoconférence et webdiffusée, sous la présidence de Mme la mairesse Suzanne Roy, à laquelle sont présents les conseillères Isabelle Poulet, Nicole Marchand, Amélie Poirier, Lucie Bisson et les conseillers André Lemay, Claude Dalpé, Mario Lemay et Normand Varin formant QUORUM.

Sont également présentes :

Mme Mélanie Brisson, directrice générale adjointe
M^e Nathalie Deschesnes, greffière

L'original de l'avis de convocation est déposé aux archives.

La séance débute à 19 h 30.

20-265

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par M. André Lemay
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. OUVERTURE

1.1 RÉFLEXION

20-265 1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

20-266 1.3 PROCLAMATION – FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

1.4 PAROLE AU PUBLIC

- 760, montée Sainte-Julie – Zone C-308
- 328, rue Marie-Curie – Zone C-234

20-267 1.5 ADOPTION – PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
–12 MAI 2020

2. ADMINISTRATION

20-268 2.1 DÉPÔT – REDDITION DE COMPTES ANNUELLE 2019 – PLAN
D'ACTION DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2018-2022

20-269 2.2 DÉCRET – MODIFICATION DES TAUX D'INTÉRÊT ET DE PÉNALITÉ –
TAXES MUNICIPALES IMPAYÉES

20-270 2.3 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE REMPLAÇANT L'ENTENTE
RELATIVE À LA CRÉATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE
POLICE VALLÉE DU RICHELIEU – MAINTIEN DE LA RÉGIE
INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

20-271 2.4 AUTORISATION – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME
D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) DU VOLET REDRESSEMENT
DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (RIRL) – TRAVAUX
DE RÉFECTION – RUE CHARLEBOIS ET RANG DE LA VALLÉE

3. SERVICE DES FINANCES

- 20-272 3.1 DÉPÔT – RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT – EXERCICE FINANCIER 2019
- 20-273 3.2 PRÉSENTATION ET DIFFUSION – RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE – EXERCICE FINANCIER 2019
- 20-274 3.3 APPROBATION – LISTES DES PAIEMENTS À RATIFIER ET DES COMPTES À PAYER
- 20-275 3.4 ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES – FONDS RÉSERVÉ – FONDS DE ROULEMENT
- 20-276 3.5 AFFECTATIONS DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ
- 20-277 3.6 NOMINATIONS – COMITÉ DE RETRAITE

4. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 20-278 4.1 DÉPÔT – LISTE D'EMBAUCHE ET DES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE
- 20-279 4.2 AFFECTATION TEMPORAIRE – POSTE DE CONTREMAÎTRE – SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET GESTION DES ACTIFS
- 20-280 4.3 EMBAUCHE – INSPECTEUR EN PRÉVENTION – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
- 20-281 4.4 EMBAUCHE – PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN – SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET GESTION DES ACTIFS
- 20-282 4.5 EMBAUCHE – CONSEILLÈRE EN COMMUNICATION – SERVICE DES COMMUNICATIONS, RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET VILLE INTELLIGENTE

5. SERVICE DES INFRASTRUCTURES

- 20-283 5.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2019-2023
- 20-284 5.2 ATTRIBUTION DE CONTRAT – FOURNITURE ET MISE EN SERVICE DE POMPES À EAUX USÉES – PROJET R-1009, LOT 15
- 20-285 5.3 PROVISION – FOURNITURE ET MISE EN SERVICE DE POMPES D'EAUX USÉES – PROJET R-1009, LOT 15
- 20-286 5.4 ADJUDICATION – TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE SANS TRANCHÉE AVEC CURE AUX RAYONS ULTRAVIOLETS – PROJET R-1248
- 20-287 5.5 PROVISION – TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE SANS TRANCHÉE AVEC CURE AUX RAYONS ULTRAVIOLETS – PROJET R-1248

20-288 5.6 ATTRIBUTION DE CONTRAT – TRAVAUX D'ENTRETIEN HORTICOLE POUR L'ANNÉE 2020 – PROJET SA-20-08

20-289 5.7 ATTRIBUTION DE CONTRAT – ACHAT ET LIVRAISON D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE À HAYON – PROJET SA-20-14 – FONDS RÉSERVÉ – FONDS DE ROULEMENT

20-290 5.8 AUTORISATION DE SIGNATURE – ALIÉNATION DE VÉHICULES ET D'ÉQUIPEMENTS

6. SERVICE DE L'URBANISME

20-291 6.1 DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – 20 MAI 2020 ET AJOURNÉE AU 26 MAI 2020

20-292 6.2 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU PROJET INTÉGRÉ DU QUARTIER VILAMO – BOUCLE G – ZONE A-808

20-293 6.3 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PAYSAGEMENT DU PROJET INTÉGRÉ DU SANCTUAIRE DE LA VALLÉE DU RICHELIEU (QUARTIER VILAMO) – BOUCLE M – ZONE A-811

20-294 6.4 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT POUR L'INSTALLATION DE CONTENEURS – 2020, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL – ZONE C-146

20-295 6.5 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION, D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET D'AFFICHAGE – BÂTIMENT COMMERCIAL (GARAGE PRINCIPAL ML) – 930, MONTÉE SAINTE-JULIE – ZONE H-310

20-296 6.6 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT COMMERCIAL – 630, MONTÉE SAINTE-JULIE – ZONE C-305

20-297 6.7 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AGRANDISSEMENT D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE – 432, RUE DE DIEPPE – ZONE H-227

20-298 6.8 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION D'UNE REMISE EN MARGE FIXE SUR RUE SECONDAIRE – 1628, RUE ÉMILE-NELLIGAN – ZONE H-326

20-299 6.9 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION D'UNE REMISE EN MARGE FIXE SUR RUE SECONDAIRE – 410, RUE FERNAND-SEGUIN – ZONE H-406

20-300 6.10 REFUS – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE – 1235, BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER (KIA) – ZONE C-407

20-301 6.11 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 760, MONTÉE SAINTE-JULIE – ZONE C-308

20-302 6.12 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 328, RUE MARIE-CURIE – ZONE H-234

7. SERVICE DES LOISIRS

8. RÈGLEMENTS

20-303 8.1 AVIS DE MOTION ET ADOPTION D'UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 1101-102 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN D'AUTORISER, À LA GRILLE DES USAGES ET DES NORMES DE LA ZONE C-308, LA CLASSE D'USAGE MULTIFAMILIALE H5 (9 LOGEMENTS ET PLUS) AINSI QUE LES NORMES AFFÉRENTES À CETTE CLASSE D'USAGE

20-304 8.2 ADOPTION – RÈGLEMENT 1149-13 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1149 SUR LA TARIFICATION DES DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX

20-305 8.3 ADOPTION – RÈGLEMENT 1256 RELATIF À LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE EN HUIT (8) DISTRICTS ÉLECTORAUX

9. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC

10. COMMUNICATIONS DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS AU PUBLIC

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

20-306 12.1 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-266

PROCLAMATION – FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec permet de souligner l'identité et la culture québécoise;

ATTENDU QUE la population de la Ville de Sainte-Julie souligne la Fête nationale chaque année, au moyen d'activités festives visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

ATTENDU le contexte particulier dans lequel se tiendra, cette année, la Fête nationale, dû à la pandémie de COVID-19 et aux mesures de distanciation sociale qui sont nécessaires;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie souhaite tout de même souligner, encore cette année, cette journée importante et appuyer les initiatives locales visant à célébrer la Fête nationale du Québec dans le respect des mesures préventives de distanciation sociale exigées par les autorités gouvernementales et sanitaires;

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par Mme Nicole Marchand

RÉSOLU :

DE proclamer, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, le 24 juin « Fête nationale du Québec » et d'inviter tous les citoyens de la Ville de Sainte-Julie à souligner leur fierté dans le respect des mesures préventives de distanciation sociale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-267

ADOPTION – PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL – 12 MAI 2020

Il est PROPOSÉ par M. Normand Varin
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Julie tenue le 12 mai 2020, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-268

DÉPÔT – REDDITION DE COMPTES ANNUELLE 2019 – PLAN D'ACTION DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2018-2022

ATTENDU QUE la Ville effectue un suivi annuel du plan d'action de la planification stratégique;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont analysé le rapport de recommandations présenté par la direction générale lors de la Commission administrative du 1er juin 2020;

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'accepter le dépôt de la reddition de comptes annuelle 2019 du plan d'action de la planification stratégique 2018-2022.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-269

DÉCRET – MODIFICATION DES TAUX D'INTÉRÊT ET DE PÉNALITÉ – TAXES MUNICIPALES IMPAYÉES

ATTENDU QUE l'article 481 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit la possibilité pour le Conseil municipal de décréter un taux d'intérêt par voie de résolution;

ATTENDU QUE l'article 6.2 du *Règlement 1247 décrétant les taux de taxation*, prévoit notamment un taux d'intérêt annuel de 5 % et une pénalité mensuelle de 0,33 % sur le capital impayé, jusqu'à concurrence de 4 % par année applicable à toutes les taxes et tarifs impayés;

ATTENDU QUE dans le contexte actuel de pandémie où l'état d'urgence sanitaire a été décrété et renouvelé par le gouvernement du Québec, la Ville de Sainte-Julie désire alléger le fardeau fiscal pour ses contribuables en diminuant les taux d'intérêt et de pénalité;

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

DE décréter que les taux d'intérêt et de pénalité sur les taxes municipales et tarifs impayés à ce jour soit de 0 % par an, pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 31 août 2020.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-270

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE REMPLAÇANT L'ENTENTE RELATIVE À LA CRÉATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE VALLÉE DU RICHELIEU – MAINTIEN DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU QUE le 21 octobre 2015, par décret, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a reconduit jusqu'au 31 décembre 2020 l'entente remplaçant l'entente relative à la création de la Régie intermunicipale de police Vallée du Richelieu (ci-après "Entente");

ATTENDU que cette Entente entre la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et les municipalités membres de cette régie arrive à échéance le 31 décembre 2020;

ATTENDU que la Ville de Sainte-Julie souhaite renouveler l'Entente et ses conditions contractuelles, intervenue en 2004 et prolongée par décret en 2015;

Il est PROPOSÉ par Mme Amélie Poirier
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

De maintenir la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

De renouveler l'entente remplaçant l'entente relative à la création de la Régie intermunicipale de police Vallée du Richelieu pour une durée de 10 ans, débutant le 1^{er} janvier 2021 et se terminant le 31 décembre 2030;

DE transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-271

AUTORISATION – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) DU VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (RIRL) – TRAVAUX DE RÉFECTION – RUE CHARLEBOIS ET RANG DE LA VALLÉE

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Marguerite-D'Youville a obtenu un avis favorable du ministère des Transports (Ministère);

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie désire présenter une demande d'aide financière au Ministère pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante, soit l'estimation détaillée du coût des travaux;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. Claude Dalpé

RÉSOLU :

QUE la Ville de Sainte-Julie autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles;

QUE la Ville de Sainte-Julie confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur;

QUE la Ville reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-272

DÉPÔT – RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT – EXERCICE FINANCIER 2019

ATTENDU QUE conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier doit, lors d'une séance du Conseil municipal, déposer le rapport financier pour l'exercice qui vient de se terminer et le rapport de l'auditeur indépendant;

Il est **PROPOSÉ** par M. Mario Lemay
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'accepter le dépôt du rapport financier consolidé et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2019.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-273

PRÉSENTATION ET DIFFUSION – RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE – EXERCICE FINANCIER 2019

ATTENDU QUE conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, la mairesse doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe au cours d'une séance ordinaire du Conseil tenue au plus tard au mois de juin;

ATTENDU QUE cet article prévoit également que le rapport de la mairesse est diffusé sur le territoire de la Ville conformément aux modalités déterminées par le Conseil;

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

QUE la mairesse a fait rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2019 de la Ville de Sainte-Julie;

QUE ce rapport soit diffusé sur le territoire de la Ville au moyen d'une publication sur le site web de la Ville et d'un affichage sur les panneaux à messages variables invitant les citoyens à consulter le rapport.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-274

APPROBATION – LISTES DES PAIEMENTS À RATIFIER ET DES COMPTES À PAYER

ATTENDU les chèques émis ou annulés et les comptes à payer préparés durant la période du 8 mai 2020 au 4 juin 2020 :

- | | | |
|-------------------|-------------------|-----------------|
| ▪ Liste F-2020-11 | Chèque à ratifier | 650 107,38 \$ |
| ▪ Liste F-2020-12 | Comptes à payer | 4 107 095,43 \$ |

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

DE ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période du 8 mai 2020 au 4 juin 2020 apparaissant sur les listes F-2020-11 et -2020-12;

D'autoriser le trésorier à émettre les chèques nécessaires pour effectuer le paiement des comptes à payer.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-275

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES – FONDS RÉSERVÉ – FONDS DE ROULEMENT

ATTENDU le rapport du Service des finances sur les recommandations produites par divers services municipaux pour le financement des achats d'équipements et de fournitures diverses à même le fonds réservé – fonds de roulement;

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

D'approuver que le financement des projets présentés au rapport du Service des finances en date du 4 juin 2020, totalisant 7 846,80 \$, soit fait à même le fonds réservé – fonds de roulement et remboursé en versements égaux :

- sur une période de cinq (5) ans, de 2021 à 2025, pour une somme de 7 846,80 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-276

AFFECTATIONS DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

ATTENDU le rapport financier consolidé 2019 déposé à la séance du 9 juin 2020;

ATTENDU QUE lors de la réunion du 27 avril 2020, la Commission des finances a recommandé d'utiliser une partie de l'excédent de fonctionnement non affecté pour augmenter diverses réserves pour un montant total de 4 738 000 \$;

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

DE virer un montant de 4 738 000 \$ de l'excédent de fonctionnement non affecté pour les réserves suivantes :

- | | |
|--|--------------|
| ▪ Excédent de fonctionnement affecté – immobilisations | 1 750 000 \$ |
| ▪ Excédent de fonctionnement affecté – pavage | 1 200 000 \$ |
| ▪ Excédent de fonctionnement affecté – rachat de la dette | 500 000 \$ |
| ▪ Excédent de fonctionnement affecté – transport en commun | 500 000 \$ |
| ▪ Excédent de fonctionnement affecté – élections | 50 000 \$ |
| ▪ Excédent de fonctionnement affecté – éventualités | 88 000 \$ |
| ▪ Excédent de fonctionnement affecté – nettoyage de l'étang #5 | 650 000 \$ |

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-277

**NOMINATIONS – COMITÉ DE RETRAITE – ABROGATION DE LA
RÉSOLUTION 20-008**

ATTENDU l'article 11.1.2 du *Règlement 1246 relatif au régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Sainte-Julie* adopté à la séance du 14 janvier 2020;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a nommé les représentants de l'employeur le 14 janvier 2020;

ATTENDU QUE les nominations ne prévoyaient pas de substitut pour le directeur général;

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

DE nommer les personnes occupant les postes suivants à titre de représentants de l'employeur faisant partie du personnel cadre :

- le directeur général ou, en son absence, le directeur général adjoint;
- le directeur du Service des finances ou, en son absence, le chef de section - Comptabilité et trésorier adjoint;
- le directeur du Service des ressources humaines ou, en son absence, le conseiller en ressources humaines;

D'abroger la résolution 20-008.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-278

DÉPÔT – LISTE D'EMBAUCHE ET DES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE

ATTENDU l'article 3.3 du *Règlement 1239 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires* qui exige le dépôt de la liste d'embauche de tout employé surnuméraire, occasionnel, temporaire ou étudiant et la liste de tout employé ou fonctionnaire municipal régulier nommé à un autre poste à la séance du Conseil suivant l'embauche ou la nomination;

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

D'accepter l'embauche et le mouvement de main-d'œuvre des personnes suivantes selon les modalités ci-dessous :

Mouvement de personnel (personnel régulier)			
Nom	Statut	Mouvement	Date d'entrée en vigueur
GAMACHE, Jackie	Syndiqué	Secrétaire de direction au Service des infrastructures et gestion des actifs à Secrétaire de direction au Service du greffe	15 juin 2020
GODBOUT, Jean-François	Syndiqué	Préposé à l'entretien à journalier	18 mai 2020
LACHARITÉ, François	Syndiqué	Journalier à journalier de fin de semaine	1er juin 2020
Engagement de personnel (surnuméraire et occasionnel)			
Nom	Statut	Mouvement	Date d'entrée en vigueur
LACOMBE, Jenny	Syndiqué	Surnuméraire (manuel)	25 mai 2020
VILLENEUVE, Daniel	Syndiqué	Surnuméraire (manuel)	25 mai 2020
Engagement de personnel étudiant (saison estivale 2020)			
Nom	Statut	Mouvement	Date d'entrée en vigueur
Service des loisirs			
ARPIN, Jade	Étudiante	Animatrice au Camp amis 6-8 ans	16 juin 2020
ARSENAULT, Audrey	Étudiante	Animatrice au Camp amis 6-8 ans	16 juin 2020
AUGER, Océane	Étudiante	Surveillante animatrice au Service d'accueil	29 juin 2020
BEAUCHAMPS, Audrey	Étudiante	Animatrice au Camp amis 6-8 ans	16 juin 2020
BEAUCHESNES, Lily	Étudiante	Surveillante animatrice au Service d'accueil	29 juin 2020
BEAULIEU, Laurence	Étudiante	Animatrice au Programme d'accompagnement	16 juin 2020
BÉRUBÉ, Camille	Étudiante	Surveillante animatrice au Service d'accueil	29 juin 2020
BLANCHETTE, Gabrielle	Étudiante	Animatrice au Programme d'accompagnement	16 juin 2020
BLUTEAU, Maude	Étudiante	Animatrice au Camp amis 6-8 ans	16 juin 2020

Engagement de personnel étudiant (saison estivale 2020)			
Nom	Statut	Mouvement	Date d'entrée en vigueur
Service des loisirs			
BOUCHER, Élyse	Étudiante	Animatrice - Liste de rappel animateur	Au besoin
BOUYAHIAOUI, Khalil	Étudiant	Animateur au Camp amis 6-8 ans	16 juin 2020
BRIÈRE, Olivier	Étudiant	Surveillant animateur au Service d'accueil	29 juin 2020
BRUNET, Hiba	Étudiante	Animatrice au Programme d'accompagnement	16 juin 2020
BRUNET, Layal	Étudiante	Animatrice au Camp Oméga 9-12 ans	16 juin 2020
CABANA, Laurence	Étudiante	Animatrice au Programme d'accompagnement	16 juin 2020
CABANA, Mégane	Étudiante	Animatrice au Camp Oméga 9-12 ans	16 juin 2020
CANUEL, Noemie	Étudiante	Animatrice au Camp amis 6-8 ans	16 juin 2020
CAOJETTE, Solène	Étudiante	Surveillante animatrice au Service d'accueil	29 juin 2020
CARON, Élisabeth	Étudiante	Surveillante animatrice au Service d'accueil	29 juin 2020
CARON, Gabrielle	Étudiante	Animatrice au Camp Oméga 9-12 ans	16 juin 2020
CÉLESTIN PLANTE, Noémie	Étudiante	Animatrice au Camp amis 6-8 ans	16 juin 2020
CHALIFOUX, Xavier	Étudiant	Animateur au Camp amis 6-8 ans	16 juin 2020
CHAPLEAU, Lauryane	Étudiante	Animatrice au Programme d'accompagnement	16 juin 2020
CHAPLEAU, Vincent	Étudiante	Surveillant animateur au Service d'accueil	29 juin 2020
CHAREST, Megan	Étudiante	Surveillante animatrice au Service d'accueil	29 juin 2020
CRÉPEAU, Juliette	Étudiante	Animatrice au Camp amis 6-8 ans	16 juin 2020
DAUPHINAIS, Nathan	Étudiant	Animateur au Camp amis 6-8 ans	16 juin 2020
DECELLES, Viviane	Étudiante	Surveillante animatrice au Service d'accueil	29 juin 2020
DESROCHERS, Julie	Étudiante	Animatrice au Programme d'accompagnement	16 juin 2020

Engagement de personnel étudiant (saison estivale 2020)			
Nom	Statut	Mouvement	Date d'entrée en vigueur
Service des loisirs			
DORÉ, Andréane	Étudiante	Surveillante animatrice au Service d'accueil	29 juin 2020
DUBUC, Frédérick	Étudiant	Animateur au Camp Oméga 9-12 ans	16 juin 2020
DUCHESNE, Samuel	Étudiant	Animateur au Camp Oméga 9-12 ans	16 juin 2020
DUCHESNE, Zacharie	Étudiant	Animateur au Camp Oméga 9-12 ans	16 juin 2020
ELSARAFF, Yassin	Étudiante	Surveillante animatrice au Service d'accueil	29 juin 2020
ELSARRAF, Malika	Étudiante	Surveillante animatrice au Service d'accueil	29 juin 2020
FURLONG, Marie-Pier Furlong	Étudiante	Animatrice au Programme d'accompagnement	16 juin 2020
GAGNÉ, Rose	Étudiante	Surveillante animatrice au Service d'accueil	29 juin 2020
GAGNON, Raphaël	Étudiant	Animateur au Camp amis 6-8 ans	16 juin 2020
GEMME DESROCHERS, Alexandre	Étudiant	Surveillant animateur au Service d'accueil	29 juin 2020
GEMME DESROCHERS, Antoine	Étudiant	Animateur au Camp Oméga 9-12 ans	16 juin 2020
GENDRON, Mathilde	Étudiante	Animatrice au Camp amis 6-8 ans	16 juin 2020
GERMAIN, Catherine	Étudiante	Animatrice au Camp Méli-Mélo	16 juin 2020
GERVAIS, Alexane	Étudiante	Surveillante animatrice au Service d'accueil	29 juin 2020
GRENIER, Charles	Étudiant	Surveillant animateur au Service d'accueil	29 juin 2020
GRONDIN, Dominic	Étudiant	Animateur au Camp Oméga 9-12 ans	16 juin 2020
GUINAN LAVOIE, Jayson	Étudiant	Animateur au Camp Oméga 9-12 ans	16 juin 2020
GUIONET, Émeric	Étudiant	Surveillant animateur au Service d'accueil	29 juin 2020
HOULE, Emily	Étudiante	Surveillante animatrice au Service d'accueil	29 juin 2020
KEANY, Maude	Étudiante	Accompagnateur en chef	16 juin 2020

Engagement de personnel étudiant (saison estivale 2020)			
Nom	Statut	Mouvement	Date d'entrée en vigueur
Service des loisirs			
KEITH, Louis-Philippe	Étudiant	Surveillant animateur - Liste de rappel service d'accueil	Au besoin
LABONTÉ, Émilie	Étudiante	Animatrice au Programme d'accompagnement	16 juin 2020
LACOSTE, Marc-Alexandre	Étudiant	Surveillant animateur - Liste de rappel service d'accueil	Au besoin
LAMARCHE, Alexandre	Étudiant	Animateur au Camp amis 6-8 ans	16 juin 2020
LANGLOIS, Camille	Étudiante	Surveillante animatrice au Service d'accueil	29 juin 2020
LANGLOIS, Mathilde	Étudiante	Animatrice au Camp Oméga 9-12 ans	16 juin 2020
LAROCHE, Mathis	Étudiant	Surveillant animateur au Service d'accueil	29 juin 2020
LAVOIE, Alicia	Étudiante	Surveillante animatrice au Service d'accueil	29 juin 2020
LAVOIE, Nicolas	Étudiant	Animateur au Camp amis 6-8 ans	16 juin 2020
LÉGER, Steffie	Étudiante	Surveillante animatrice au Service d'accueil	29 juin 2020
LESSARD, Justine	Étudiante	Animatrice au Camp Méli-mélo	16 juin 2020
MALENFANT, Delphine	Étudiante	Surveillante animatrice au Service d'accueil	29 juin 2020
MANGERIE, Derrick	Étudiant	Surveillant animateur au Service d'accueil	29 juin 2020
MARCOTTE, Maya	Étudiante	Animatrice - Liste de rappel au Programme d'accompagnement	Au besoin
MARCOTTE, Océane	Étudiante	Animatrice au Programme d'accompagnement	16 juin 2020
MELANÇON, Vincent	Étudiant	Animateur au Programme d'accompagnement	16 juin 2020
MURRAY, Anne-Sophie	Étudiante	Surveillante animatrice au Service d'accueil	29 juin 2020
PARADIS, Andréane	Étudiante	Animatrice au Programme d'accompagnement	16 juin 2020
PARADIS, Kim	Étudiante	Animatrice au Programme d'accompagnement	16 juin 2020
PARENT, Jérôme	Étudiant	Animateur au Camp amis 6-8 ans	16 juin 2020

Engagement de personnel étudiant (saison estivale 2020)			
Nom	Statut	Mouvement	Date d'entrée en vigueur
Service des loisirs			
PELLETIER, Anna	Étudiante	Animatrice au Camp Oméga 9-12 ans	16 juin 2020
PELLETIER, Frédérique	Étudiante	Animatrice au Camp amis 6-8 ans	16 juin 2020
PÉRUSSE, Alexis	Étudiant	Surveillant animateur au Service d'accueil	29 juin 2020
PÉRUSSE, Félix	Étudiant	Animateur au Camp Oméga 9-12 ans	16 juin 2020
PION, Amélie	Étudiante	Surveillante animatrice au Service d'accueil	29 juin 2020
RIVARD-JOBIN, Alexis	Étudiant	Surveillant animateur au Service d'accueil	29 juin 2020
ROBERGE, Olivier	Étudiant	Surveillant animateur au Service d'accueil	29 juin 2020
ROCHELEAU, Lou-Ann	Étudiante	Animatrice au Camp amis 6-8 ans	16 juin 2020
ROBERGE, Olivier	Étudiant	Surveillant animateur au Service d'accueil	29 juin 2020
ROCHELEAU, Lou-Ann	Étudiante	Animatrice au Camp amis 6-8 ans	16 juin 2020
ROUX, Camille	Étudiante	Surveillante animatrice au Service d'accueil	29 juin 2020
SABONGUI, Étienne	Étudiant	Surveillant animateur au Service d'accueil	29 juin 2020
SANSOUCY, Maude	Étudiante	Animatrice au Camp Méli-mélo	16 juin 2020
SAVARD, Aurélie	Étudiante	Surveillante animatrice au Service d'accueil	29 juin 2020
SIROIS, Jérémy	Étudiant	Animateur au Camp amis 6-8 ans	16 juin 2020
ST-LOUIS, Madelyne	Étudiante	Surveillante animatrice au Service d'accueil	29 juin 2020
ST-PIERRE, Jérémy	Étudiant	Animateur au Camp amis 6-8 ans	16 juin 2020
TÉTREAU, Anne Frédérique	Étudiante	Animatrice au Camp amis 6-8 ans	16 juin 2020
TÉTREAU, Mathieu	Étudiant	Surveillant animateur au Service d'accueil	29 juin 2020
THÉRIAULT, Marie-Claire	Étudiante	Animatrice au Programme d'accompagnement	16 juin 2020

Engagement de personnel étudiant (saison estivale 2020)			
Nom	Statut	Mouvement	Date d'entrée en vigueur
Service des loisirs			
VACHON, Éloïse	Étudiante	Animatrice au Camp amis 6-8 ans	16 juin 2020
VACHON, Roxane	Étudiante	Surveillante animatrice - Liste de rappel service d'accueil	Au besoin
VERRIER, Charles	Étudiant	Surveillant animateur au Service d'accueil	29 juin 2020

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-279

AFFECTATION TEMPORAIRE – POSTE DE CONTREMAÎTRE – SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET GESTION DES ACTIFS

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie doit combler temporairement un poste de contremaître, au sein du Service des infrastructures et gestion des actifs;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont analysé le rapport présenté par le Service des ressources humaines lors de la Commission administrative du 1^{er} juin 2020;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'entériner l'entente intervenue entre la Ville de Sainte-Julie et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1690, en date du 19 mai 2020, concernant l'affectation temporaire de M. Jean-François Godbout, employé syndiqué au poste cadre de contremaître;

DE ratifier l'affectation temporaire, à compter du 22 mai 2020, de M. Jean-François Godbout au poste de contremaître au Service des infrastructures et gestion des actifs, selon les termes de ladite entente intervenue le 19 mai 2020 entre la Ville de Sainte-Julie et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1690.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-280

EMBAUCHE – INSPECTEUR EN PRÉVENTION – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie doit combler un poste d'inspecteur en prévention au sein du Service de sécurité incendie;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont analysé le rapport présenté par le Service des ressources humaines lors de la Commission administrative du 1^{er} juin 2020;

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

D'embaucher, à compter du 15 juin 2020, M. Martin Carrier au poste d'inspecteur en prévention au Service de sécurité incendie, selon les conditions prévues à la convention collective de travail des pompiers la Ville de Sainte-Julie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-281

EMBAUCHE – PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN – SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET GESTION DES ACTIFS

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie doit combler un poste de préposé à l'entretien à l'hôtel de ville, au sein du Service des infrastructures et gestion des actifs;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont analysé le rapport présenté par le Service des ressources humaines lors de la Commission administrative du 1^{er} juin 2020;

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

D'embaucher, à compter du 29 juin 2020, M. Daniel Jolin au poste de préposé à l'entretien au sein du Service des infrastructures et gestion des actifs, selon les conditions de travail prévues à la convention collective en vigueur à la Ville de Sainte-Julie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-282

EMBAUCHE – CONSEILLÈRE EN COMMUNICATION – SERVICE DES COMMUNICATIONS, RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET VILLE INTELLIGENTE

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie a créé le poste de conseillère en communication;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des ressources humaines lors de la Commission administrative du 8 juin 2020;

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

D'embaucher Mme Camille Richard au poste de conseillère en communication au Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente, à compter du 6 juillet 2020, selon les conditions de travail prévues à la convention collective en vigueur à la Ville de Sainte-Julie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-283

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2019-2023

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale* dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) en date du 27 mai 2020;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

QUE la Ville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Ville s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au MAMH de la programmation de travaux version n°1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le MAMH en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du 27 mai 2020;

QUE la Ville s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq (5) années du programme;

QUE la Ville s'engage à informer le MAMH de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la Ville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n°1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les provisions de coûts de travaux admissibles.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-284

ATTRIBUTION DE CONTRAT – FOURNITURE ET MISE EN SERVICE DE POMPES À EAUX USÉES – PROJET R-1009, LOT 15

ATTENDU QU'une recherche de prix a été effectuée pour la fourniture et la mise en service de pompes à eaux usées;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures et gestion des actifs lors de la Commission administrative du 1^{er} juin 2020;

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

D'attribuer le contrat concernant la fourniture et mise en service de pompes à eaux usées au plus bas fournisseur conforme, soit l'entreprise KSB Pumps inc., située au 1200, rue Bergard, Laval (Québec) H7L 5A2, pour un montant total de 41 161,05 \$, toutes taxes comprises, le tout conformément à l'offre de prix de cette entreprise en date du 26 mai 2020.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-285

PROVISION – FOURNITURE ET MISE EN SERVICE DE POMPES À EAUX USÉES – PROJET R-1009, LOT 15

ATTENDU l'attribution du contrat R-1009, lot 15 pour la fourniture et la mise en service de pompes à eaux usées à l'entreprise KSB Pumps inc. pour une somme de 41 161,05 \$;

ATTENDU QUE lors de la réalisation des travaux, des dépenses imprévues au bordereau de prix pourraient être requises;

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

D'autoriser, dans le cadre du contrat précité, une provision de 5 % pour des travaux imprévus, représentant une somme de 2 058,05 \$, portant la dépense autorisée à 43 219,10 \$;

DE requérir la recommandation préalable du Service des infrastructures et gestion des actifs et l'approbation du directeur général ou de la directrice générale adjointe avant d'engager toute dépense imprévue;

DE requérir que le directeur général ou la directrice générale adjointe informe les membres du Conseil municipal de toute dépense imprévue lors de la Commission administrative suivant la demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-286

ADJUDICATION – TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE SANS TRANCHÉE AVEC CURE AUX RAYONS ULTRAVIOLETS – PROJET R-1248

ATTENDU QU'une demande de soumissions publique a été effectuée pour les travaux de réhabilitation de conduites d'égout sanitaire sans tranchée avec cure aux rayons ultraviolets;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le 4 juin 2020 conformément à la loi;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures et gestion des actifs lors de la Commission administrative du 8 juin 2020;

Il est **PROPOSÉ** par M. Normand Varin
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'adjuger le contrat numéro R-1248 concernant les travaux de réhabilitation de conduites d'égout sanitaire sans tranchée avec cure aux rayons ultraviolets au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Services d'Égout Capital inc., située au 10300, boulevard Henri-Bourassa ouest, bureau 1000, Montréal (Québec) H4S 1N6, pour un montant de 974 894,87 \$, toutes taxes comprises, le tout conformément aux documents de la soumission présentée et ouverte le 4 juin 2020.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-287

PROVISION – TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE SANS TRANCHÉE AVEC CURE AUX RAYONS ULTRAVIOLETS – PROJET R-1248

ATTENDU l'adjudication du contrat R-1248 pour les travaux de réhabilitation de conduites d'égout sanitaire sans tranchée avec cure aux rayons ultraviolets à l'entreprise Services d'Égout Capital inc. pour une somme de 974 894,87 \$;

ATTENDU QUE lors de la réalisation des travaux, des dépenses imprévues au bordereau de soumission pourraient être requises;

Il est **PROPOSÉ** par M. André Lemay
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D'autoriser, dans le cadre du contrat précité, une provision de 7 % pour des travaux imprévus, représentant une somme de 68 242,64 \$, portant la dépense autorisée à 1 043 137,51 \$;

DE requérir la recommandation préalable du Service des infrastructures et gestion des actifs et l'approbation du directeur général ou de la directrice générale adjointe avant d'engager toute dépense imprévue;

DE requérir que le directeur général ou la directrice générale adjointe informe les membres du Conseil municipal de toute dépense imprévue lors de la Commission administrative suivant la demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-288

ATTRIBUTION DE CONTRAT – TRAVAUX D’ENTRETIEN HORTICOLE POUR L’ANNÉE 2020 – PROJET SA-20-08

ATTENDU QU’une recherche de prix a été effectuée pour les travaux d’entretien horticole pour l’année 2020;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures et gestion des actifs lors de la Commission administrative du 8 juin 2020;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Amélie Poirier
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D’attribuer le contrat numéro SA-20-08 concernant les travaux d’entretien horticole pour l’année 2020 au plus bas fournisseur conforme, soit l’entreprise Paysagiste Rive-Sud ltée, située au 1200, rue Labadie, Longueuil (Québec) J4N 1C7, pour un montant total de 64 018,08 \$, toutes taxes comprises, le tout conformément à l’offre de prix de cette entreprise en date du 13 mai 2020.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-289

ATTRIBUTION DE CONTRAT – ACHAT ET LIVRAISON D’UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE À HAYON – PROJET SA-20-14 – FONDS RÉSERVÉ – FONDS DE ROULEMENT

ATTENDU QU’une recherche de prix a été effectuée pour l’achat et la livraison d’un véhicule électrique à hayon ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures et gestion des actifs lors de la Commission administrative du 8 juin 2020;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D’attribuer le contrat numéro SA-20-14 concernant l’achat et la livraison d’un véhicule électrique à hayon au plus bas fournisseur conforme, soit l’entreprise Deschamps Chevrolet Buick Cadillac GMC ltée, située au 333, boulevard Armand-Frappier, Sainte-Julie (Québec) J3E 0C7, pour un montant total de 41 057,80 \$, toutes taxes comprises, le tout conformément à l’offre de prix de cette entreprise en date du 1^{er} juin 2020;

D’autoriser une dépense de 2 000 \$, toutes taxes comprises, pour le lettrage;

D’autoriser une dépense de 1 000 \$, toutes taxes comprises, pour l’installation d’un gyrophare sur toit;

DE payer ces achats totalisant 40 230,64 \$ (taxes nettes) à même le fonds réservé - fonds de roulement et de rembourser ces dépenses sur une période de dix (10) ans en dix (10) versements égaux pour les années 2021 à 2030;

D'autoriser le Service des finances à émettre le paiement requis lors de la livraison du véhicule.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-290

AUTORISATION DE SIGNATURE – ALIÉNATION DE VÉHICULES ET D'ÉQUIPEMENTS

ATTENDU QU'il y a lieu de retirer de l'inventaire certains véhicules et équipements du Service des infrastructures et gestion des actifs;

ATTENDU QUE le Service des infrastructures et gestion des actifs souhaite confier au Centre de services partagés du Québec, à Copal Métal inc. et à un ferrailleur la vente et la disposition de ces véhicules et équipements;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont analysé le rapport de recommandation présenté par le Service des infrastructures et gestion des actifs lors de la Commission administrative du 8 juin 2020;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'autoriser le directeur – Qualité du milieu à signer tous documents requis pour donner effet à la disposition des véhicules et équipements énumérés au document joint à la présente;

D'autoriser le trésorier à payer les frais inhérents à la vente de ces véhicules et équipements.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-291

DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – 20 MAI 2020 ET AJOURNÉE AU 26 MAI 2020

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a délibéré le 20 mai et le 26 mai 2020 et a soumis son procès-verbal à la Commission administrative;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance de tous les points à l'ordre du jour de ladite réunion et de la teneur des recommandations;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'accepter le dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 20 mai et ajournée au 26 mai 2020.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-292

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU PROJET INTÉGRÉ DU QUARTIER VILAMO – BOUCLE G – ZONE A-808

Il est PROPOSÉ par M. Claude Dalpé
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept d'aménagement paysager du projet intégré du Sanctuaire de la Vallée du Richelieu (Quartier Vilamo), pour la boucle G, préparés par Dubuc, architectes-paysagistes, et datés du 8 mai 2020, et ce, conformément à la résolution 487.7.20 adoptée par le Comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 mai et ajournée au 26 mai 2020;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-293

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PAYSAGEMENT DU PROJET INTÉGRÉ DU SANCTUAIRE DE LA VALLÉE DU RICHELIEU (QUARTIER VILAMO) – BOUCLE M – ZONE A-811

Il est PROPOSÉ par M. Claude Dalpé
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept d'aménagement paysager du projet intégré du Sanctuaire de la Vallée du Richelieu (Quartier Vilamo), pour la boucle M, déposés par Dubuc, architectes-paysagistes, et datés du 20 décembre 2019, et ce, conformément à la résolution 487.7.20 adoptée par le Comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 mai et ajournée au 26 mai 2020;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-294

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT POUR L'INSTALLATION DE CONTENEURS – 2020, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL – ZONE C-146

Il est PROPOSÉ par Mme Amélie Poirier
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept pour l'installation de conteneurs, pour le bâtiment commercial situé au 2020, chemin du Fer-à-Cheval, et ce, conformément à la résolution 487.15.E.20 adoptée par le Comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 mai et ajournée au 26 mai 2020;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-295

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION, D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET D'AFFICHAGE – BÂTIMENT COMMERCIAL (GARAGE PRINCIPAL ML) – 930, MONTÉE SAINTE-JULIE – ZONE H-310

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de rénovation, préparés par Transform Revêtement inc. et Yvon Cormier, technologue en architecture, et datés du 16 mars 2020, pour les travaux de réfection des façades, les plans-concept d'affichage préparés par Xénon et datés du 13 mars 2020, et les plans-concept d'aménagement paysager préparés par le propriétaire, pour le bâtiment commercial situé au 930, montée Sainte-Julie (Garage Principal ML), et ce, conformément à la résolution 487.11.20 adoptée par le Comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 mai et ajournée au 26 mai 2020;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-296

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT COMMERCIAL – 630, MONTÉE SAINTE-JULIE – ZONE C-305

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de rénovation, préparés par Marc Poirier et datés du 7 mai 2020, pour le bâtiment commercial situé au 630, montée Sainte-Julie, et ce, conformément à la résolution 487.13.20 adoptée par le Comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 mai et ajournée au 26 mai 2020;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-297

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AGRANDISSEMENT D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE – 432, RUE DE DIEPPE – ZONE H-227

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de construction, préparés par Marc Delisle, Design 3D Ice et datés du 27 mars 2019, pour l'agrandissement de la résidence au 432 rue de Dieppe, et ce, conformément à la résolution 487.6.20 adoptée par le Comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 mai et ajournée au 26 mai 2020;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-298

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION D'UNE REMISE EN MARGE FIXE SUR RUE SECONDAIRE – 1628, RUE ÉMILE-NELLIGAN – ZONE H-326

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par Mme Nicole Marchand

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de construction d'une remise en marge fixe sur rue secondaire, déposés par le propriétaire, pour la propriété située au 1628, rue Émile-Nelligan, et ce, conformément à la résolution 487.4.20 adoptée par le Comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 mai et ajournée au 26 mai 2020;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-299

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION D'UNE REMISE EN MARGE FIXE SUR RUE SECONDAIRE – 410, RUE FERNAND-SEGUIN – ZONE H-406

Il est PROPOSÉ par M. Normand Varin
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de construction d'une remise en marge fixe sur rue secondaire, déposés par le propriétaire, pour la propriété située au 410, rue Fernand-Seguin, et ce, conformément à la résolution 487.3.20 adoptée par le Comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 mai et ajournée au 26 mai 2020;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-300

REFUS – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE – 1235, BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER (KIA) – ZONE C-407

Il est PROPOSÉ par M. Normand Varin
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

De refuser les plans-concept d'affichage, préparés par la compagnie Groupe Enseignes Dominion et datés du 1^{er} avril 2020, impliquant une demande de dérogation mineure concernant le maintien en place d'une enseigne existante au 1235, boulevard Armand-Frappier, et ce, conformément à la résolution 487.2.20 adoptée par le Comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 mai et ajournée au 26 mai 2020.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-301

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 760, MONTÉE SAINTE-JULIE – ZONE C-308

ATTENDU QU'une nouvelle demande d'approbation des plans-concept pour la construction d'un bâtiment multifamilial de 11 à 12 logements au 760, montée Sainte-Julie, a été soumise au Service de l'urbanisme;

ATTENDU QUE la demande est accompagnée de nouvelles perspectives du projet préparées par Line Laurin, architecte, et déposées an date du 16 mars 2020;

ATTENDU QUE le projet respecte les recommandations émises par la firme d'urbanisme en terme d'implantation, de coefficient d'emprise au sol et d'occupation du sol ainsi qu'en terme de hauteur;

ATTENDU QUE la largeur de l'allée d'accès depuis l'entrée charretière n'est pas conforme à la réglementation et devra, soit faire l'objet d'une dérogation mineure ou d'une modification afin de présenter une largeur minimale de 7 mètres sur une profondeur de 3 mètres depuis ladite entrée charretière, conformément à l'article 5.6.4.3 du *Règlement de zonage 1101*;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme, dans sa résolution 485.14.20 adoptée lors de son assemblée tenue le 18 mars 2020, recommande au Conseil municipal d'accepter cette demande de dérogation mineure;

ATTENDU QU'un avis relatif à cette demande de dérogation mineure a été publié sur le site Internet de la Ville de Sainte-Julie, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QUE toutes les conditions préalables à l'approbation d'une dérogation mineure ont été respectées;

Il est **PROPOSÉ** par M. André Lemay
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

D'approuver la demande de dérogation mineure pour la construction d'un bâtiment multifamilial de 11 ou 12 logements au 760, montée Sainte-Julie, afin d'autoriser :

- Une allée d'accès d'une largeur de 7 mètres depuis l'entrée charretière, jusqu'à une profondeur de 1,5 mètre, plutôt que 3 mètres.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-302

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 328, RUE MARIE-CURIE – ZONE H-234

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure concernant la propriété située au 328, rue Marie-Curie, a été soumise au Service de l'urbanisme concernant un agrandissement de la résidence ne respectant pas la marge latérale minimale prescrite à la réglementation;

ATTENDU QUE la demande est accompagnée d'un certificat de localisation, préparé par Bérard-Tremblay, arpenteur-géomètre, dossier 31 321, minute 4876, et daté du 14 mai 2020;

ATTENDU QUE la résidence de la rue Marie-Curie a été mise en vente au printemps et que la transaction officielle avec les nouveaux acheteurs aura lieu au mois de juin;

ATTENDU QUE le certificat de localisation récemment préparé a permis de relever qu'un agrandissement effectué en 2009 empiète de 0,32 mètre dans la marge latérale minimale d'un mètre prescrite par la réglementation;

ATTENDU QU'il s'agit d'un solarium quatre saisons érigé sur des fondations qui étaient déjà existantes et qui devait initialement être doté d'une cheminée près de la limite latérale droite du terrain, soit une construction qui peut habituellement empiéter de 0,61 mètre dans une marge fixe latérale selon la réglementation;

ATTENDU QUE la cheminée n'a cependant jamais été construite et a plutôt été remplacée par un cellier intégré au solarium et considéré comme faisant partie intégrante du bâtiment principal;

ATTENDU QUE la construction de 1,65 mètre de large se trouve à 0,68 mètre de la limite du terrain et est donc dérogatoire;

ATTENDU QU'il y a un empiètement de 0,32 mètre dans la marge latérale droite d'un mètre prescrite à la grille des usages et des normes de la zone H 234, faisant partie intégrante du *Règlement de zonage 1101*;

ATTENDU QUE la cheminée n'apparaît pas au plan type fourni à l'époque par la compagnie Zytco, mais que cette irrégularité dans la fondation existante et sur laquelle le solarium a été érigé, était présente au plan de localisation soumis avec la demande de permis en 2009;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que la construction, qui est en place depuis plus de 10 ans et qui semble avoir été effectuée de bonne foi, ayant d'ailleurs fait l'objet d'une demande de permis, n'a pas d'impact notable sur le voisinage, d'autant plus qu'elle est en partie camouflée par une haie de cèdres;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme, dans sa résolution 487.15.B.20 adoptée lors de son assemblée tenue le 20 mai 2020 et ajournée au 26 mai 2020, recommande au Conseil municipal d'accepter cette demande de dérogation mineure;

ATTENDU QU'un avis relatif à cette demande de dérogation mineure a été publié sur le site Internet de la Ville de Sainte-Julie, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE toutes les conditions préalables à l'approbation d'une dérogation mineure ont été respectées;

Il est PROPOSÉ par M. Normand Varin
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

D'approuver la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 328, rue Marie-Curie, afin d'autoriser :

- L'implantation d'un bâtiment principal, plus précisément une portion de 1,65 mètre du mur d'un solarium se trouvant à l'arrière du bâtiment, à une distance de 0,6 mètre de la limite latérale droite du terrain, plutôt qu'à un mètre.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-303

AVIS DE MOTION ET ADOPTION D'UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 1101-102 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN D'AUTORISER, À LA GRILLE DES USAGES ET DES NORMES DE LA ZONE C-308, LA CLASSE D'USAGE MULTIFAMILIALE H5 (9 LOGEMENTS ET PLUS) AINSI QUE LES NORMES AFFÉRENTES À CETTE CLASSE D'USAGE

Avis de motion est donné par M. André Lemay que le Règlement 1101-102 modifiant le Règlement de zonage 1101 afin d'autoriser, à la grille des usages et des normes de la zone C-308, la classe d'usage multifamiliale H5 (9 logements et plus) ainsi que les normes afférentes à cette classe d'usage, sera présenté pour adoption à une séance distincte du Conseil;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le Règlement de zonage 1101 afin d'autoriser, à la grille des usages et des normes de la zone C-308, la classe d'usage multifamiliale H5 (9 logements et plus);

ATTENDU QUE ce projet de règlement contient une disposition susceptible d'approbation référendaire;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal consentent à remplacer la consultation publique qui aurait dû se tenir dans le cadre de ce processus de modification réglementaire, par une consultation écrite de quinze (15) jours, conformément à l'arrêté 2020-033 du 7 mai 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux;

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay
APPUYÉ par Mme Nicole Marchand

RÉSOLU :

D'adopter le premier projet de règlement 1101-102 modifiant le Règlement de zonage 1101 afin d'autoriser, à la grille des usages et des normes de la zone C-308, la classe d'usage multifamiliale H5 (9 logements et plus) ainsi que les normes afférentes à cette classe d'usage;

DE présenter ce projet de règlement dans le cadre d'une consultation écrite de quinze (15) jours, conformément à l'arrêté 2020-033 du 7 mai 2020 de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

DE transmettre une copie de ce projet de règlement à la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-304

ADOPTION – RÈGLEMENT 1149-13 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1149 SUR LA TARIFICATION DES DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le *Règlement 1149 sur la tarification des différents services municipaux*;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance du Conseil du 12 mai 2020, sous le numéro 20-261;

ATTENDU QUE la greffière a présenté le règlement conformément au sixième alinéa de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'adopter le *Règlement 1149-13 modifiant le Règlement 1149 sur la tarification des différents services municipaux*.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20-305

ADOPTION – RÈGLEMENT 1256 RELATIF À LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE EN HUIT (8) DISTRICTS ÉLECTORAUX

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été adopté lors de la séance du Conseil du 12 mai 2020, sous le numéro 20-262;

ATTENDU QUE la greffière a présenté le règlement conformément au sixième alinéa de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D'adopter le *Règlement 1256 relatif à la division du territoire de la Ville de Sainte-Julie en huit (8) districts électoraux*.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

POINT 11. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Mme Roy invite les Julievillois à participer à la nouvelle activité du Grand défi Pierre Lavoie qui consiste à accumuler des kilomètres à vélo, à la marche ou à la course à pied, afin que les Québécois relèvent le défi de parcourir une distance totale de 1 000 000 km pendant trois jours, du 19 au 21 juin 2020.

Pour y participer, Mme Roy invite les citoyens à s'inscrire par le biais de l'application « 1 000 000 km ensemble » et de faire partie du groupe de la Ville de Sainte-Julie. Cette activité fait honneur à la santé et s'inscrit dans le cadre des saines habitudes de vie.

- Mme Roy souhaite une super belle fête des pères à tous les pères, qui aura lieu le dimanche, 21 juin 2020.
- Finalement, Mme Roy rappelle qu'en période de pandémie, les rassemblements de plus de dix personnes sont interdits. Malheureusement, pour cette raison, il n'y aura pas de rassemblement à la pente à glisser, ni de feu d'artifice pour souligner la Fête nationale.

Malgré l'absence de festivités, Mme Roy souhaite une merveilleuse Fête nationale du Québec à tous.

POINT 12. COMMUNICATIONS DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS

- Les membres du Conseil se joignent aux vœux de la mairesse et invitent les citoyens à aller marcher avec nos pères.

POINT 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Joannie Croteau

- Mme Croteau demande si la Ville prévoit reboiser la colline en bordure de l'autoroute 20 et de la rue de Villandry, car il y a beaucoup de bruit.
- Mme Roy mentionne que le Conseil est très sensible à la quiétude des Julievillois et sait qu'il s'agit effectivement d'un endroit où il y a beaucoup de bruit causé par l'autoroute. Cependant, des contraintes empêchent la Ville de faire des plantations d'arbres à cet endroit, tel un pipeline qui y passe à proximité. La Ville continue à chercher des solutions afin d'améliorer la situation.

Mme Chantal Breton

- Mme Breton demande si elle a bien compris qu'il n'y aura pas de festivités à la Fête nationale.

Mme Roy mentionne que la Ville a tenté de trouver des solutions, mais comme les rassemblements sont limités, il n'est pas possible de tenir un événement. Par ailleurs, Mme Roy invite les citoyens à écouter le spectacle national sur les grandes chaînes.

Mme Manon Corbeil

- Mme Corbeil demande si les problèmes d'odeurs provenant de l'usine d'épuration seront réglés sous peu.

Mme Roy mentionne que des travaux seront effectués afin d'améliorer la situation.

Mme Marilou Fortier

- Mme Fortier demande s'il est possible de partager les informations relatives à l'inscription pour l'activité du Grand défi Pierre Lavoie.

Mme Roy répond que les informations seront transmises dans le courriel de la mairesse ainsi que sur la page Facebook de la Ville.

20-306

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Mme Amélie Poirier
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée à 20 h 27.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Suzanne Roy,
Mairesse

Nathalie Deschesnes,
Greffière